

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de
Nancy

Commune de
**FLAVIGNY-SUR-
MOSELLE**

DELIBERATION

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept mars à dix-huit heures, les Membres du Centre communal d'action sociale se sont réunis sur la convocation de M. le Maire, adressée le 23/03/2023 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Mairie de FLAVIGNY sur MOSELLE 4, Place Michel Gardeux 54630 - FLAVIGNY SUR MOSELLE.

Nombre de membres dont le
conseil doit être composé : **11**

Nombre de conseillers en
exercice : **11**

Date de convocation :
23 mars 2023

Présidence : Marcel TEDESCO, Président du CCAS.

Etaient présents :

CARDOT Marie-Claude, DOLDI Pierre, GERDOLLE Martine,
GILLOT Françoise, GREINER Cathy, MEYER Christine,
SIMONIN Frédérique, TEDESCO Marcel

Mandat de procuration : GIRAUD Anthony à GREINER Cathy

Absents : DEBONNET Michèle, THIEMONGE Nicolas

Secrétaire de séance : Madame CARDOT Marie-Claude

Membres présents.....8
Absents ayant donné mandat de procuration.....1
Absents.....2
Votants.....9

Délibération 05 2023

Vote du budget primitif 2023

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
8	1	9	0	0	0

Après l'approbation des résultats financiers 2022, le Président présente le projet de budget primitif 2023 qui s'établit comme suit :

BP 2023 CCAS					
	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes
Total	30 771,00 €	30 771,37 €	Total	4 129,00 €	4 129,00 €

Après cet exposé, le Président du CCAS, propose de passer au vote.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Marcel TEDESCO,
Président du CCAS.



Marcel TEDESCO

MARCEL TEDESCO
2023.04.13 16:17:01 +0200
Ref:20230413_154602_1-1-O
Signature numérique
le Chef de service